



CCK

Conseil Citoyen de Kérandon
situé Place des idées
2, place du marché à Kérandon
29900 Concarneau
cck29900@outlook.fr

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un groupement d'habitants et d'acteurs de quartier (associations, commerces, structures de proximité) dont l'objectif principal est de donner la parole aux citoyens et de traiter des préoccupations qui les concernent dans le cadre de la politique de la ville.

C'est un nouvel espace de dialogue qui s'ouvre pour mieux associer les habitants à l'amélioration des services et des projets conduits sur le quartier de Kérandon.

Pour quoi faire ?

Lieu d'expression, de dialogue et d'engagement, le conseil citoyen pourra initier des projets mais aussi enrichir le débat public ou formuler des avis sur des projets en lien avec la politique de la ville. L'idée est de s'appuyer sur l'expérience vécue par les habitants pour une amélioration continue des services.

** Le contrat de ville est un dispositif qui engage l'État, les collectivités territoriales et de nombreux partenaires à réduire les inégalités sur un territoire donné.*

Depuis quand ?

Le 9 décembre 2015, l'association «Conseil Citoyen de Kérandon» a été créée. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration de 11 membres maximum élus pour 3 ans, et renouvelable par tiers chaque année.

Le collège habitant devra y être majoritaire.

Le Conseil d'Administration a élu pour une durée de 1 an son bureau composé de :

Une présidente, Mme Isabelle BERTHOU
Un secrétaire, Mr Patrick LIMBOURG
Une trésorière, Mlle Guénaëlle BERTHOU
Vice-président, Mr Jean Luc ACHILLE
Vice-secrétaire, Mme Sylvie MOISO
Vice-trésorier, Mr Mohammed RAHMOUNI

Tous les projets initiés avec le conseil citoyen, votés et approuvés par le conseil d'administration, se feront avec des associations proches et amies.

Comme le détermine la loi, les projets traiteront des sujets suivants :

- Faire émerger, soutenir, concrétiser les initiatives citoyennes du quartier de Kérandon
- Favoriser l'expression des habitants, associations, commerçants du quartier
- Participer à faire vivre le contrat de ville*
- Promouvoir le mieux vivre ensemble

L'association est ouverte aux habitants du quartier et aux personnes travaillant sur le quartier.

Pour adhérer à l'association, il faut s'acquitter d'une cotisation de 1 euro. Le Conseil d'Administration statue lors de chacune de ses réunions sur les demandes d'admission présentées.

Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) soutient cette initiative, elle met à disposition une personne ressource (un médiateur social et culturel), présente sur Kérandon du lundi au jeudi, pour notamment accompagner l'association. Un soutien de celle-ci est également prévu.

Si vous êtes intéressés veuillez prendre contact avec l'association.

